





Contactez-nous pour plus d'informations

N° Indigo 0 820 00 00 44
0,12€ TTC / MIN

salmson.com

Service consommateur : service.conso@salmson.fr

Espace Lumière - Bâtiment 6
53, boulevard de la République • 78403 Chatou Cedex

**SALMSON,
INVENTER
LES SOLUTIONS
DE DEMAIN.**

Salmson 

www.agencecosmic.com - Crédit photos : Salmson, iStock © Niekilford - Westend61 - Gajpl - Gettyimages Caralin Knobbe - Shutterstock : Yuri Arcurs - Zurijeta - Amlid, DR - Janvier 2012.

ERP
ENERGY-RELATED PRODUCTS CERTIFIED
BY SALMSON®



**SALMSON,
INVENTER
LES SOLUTIONS
DE DEMAIN.**



SOMMAIRE

1 TOUT SAVOIR SUR LA DIRECTIVE ErP D'ÉCO-CONCEPTION **P.3**

Qu'est-ce que la Directive ErP d'éco-conception ?
Que va-t-elle changer ?
À qui s'adresse-t-elle ?

2 LES SOLUTIONS PRODUITS SALMSON **P.7**

Les circulateurs résidentiels

La gamme Sirius

Sirius Jr
Sirius home

Les circulateurs collectifs

La gamme Sirius

Sirius master

Les pompes, les moteurs, l'hydraulique

3 L'ACCOMPAGNEMENT SALMSON **P.10**

Une campagne de communication innovante
ErP Certified by Salmson
Salmson PASS
Salmson Nomade
Rendez-vous sur salmson.com
L'extranet
Un accompagnement régional
Une newsletter ErP

4 TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LA DIRECTIVE ErP D'ÉCO-CONCEPTION **P.14**



1

TOUT SAVOIR SUR LA DIRECTIVE ErP D'ÉCO-CONCEPTION



Quel est l'objectif de cette Directive ?

Améliorer l'efficacité énergétique des produits consommant de l'énergie, sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Qu'est-ce que la Directive **ErP** d'éco-conception ?

La Directive Européenne d'éco-conception EuP (Energy-using Products – 2005/32/CE), adoptée en 2005, vise à réduire la consommation d'énergie et à préserver l'environnement. Cette Directive EuP, concernant les produits consommateurs d'énergie, a été remplacée en 2009 par la Directive ErP (Energy related Products – 2009/125/CE) qui étend son champ d'application à l'ensemble des produits liés à l'énergie.

L'objectif de la directive ErP (2009/125/CE) ?

Contribuer aux engagements de l'Union européenne dans le cadre du protocole de Kyoto* et du Grenelle de l'environnement.

La Directive ErP a pour ambition de contribuer :

- ▶ À la protection de l'environnement par l'amélioration de l'efficacité énergétique des produits en lien avec l'énergie (« Energy related »).
- ▶ À la réduction des autres impacts environnementaux.

Elle prend en compte leurs impacts sur l'environnement durant toutes les phases de la vie des produits.

La conformité à cette Directive conditionnera le marquage « CE » sur ces produits.



* Traité international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À qui s'adresse-t-elle ?

Concrètement, cette nouvelle directive s'adresse à tous les acteurs du marché et implique de nombreux changements :

► **Pour les fabricants (dont Salmson) :**

Commercialiser des circulateurs et des pompes à haut rendement.

► **Pour les distributeurs* :**

Acheter des produits répondant à la Directive.

► **Pour les artisans/installateurs/exploitants/professionnels de la prescription :**

Remplacer les produits par d'autres produits à haut rendement.



* À partir des dates indiquées, les stocks de produits standard disponibles chez les grossistes pourront être écoulés jusqu'à épuisement.



Que va-t-elle changer ?

À partir des dates retenues, les fabricants ne pourront plus produire ni commercialiser des produits non conformes à destination du marché européen.

La conformité à la directive ErP conditionnera le marquage « CE », nécessaire pour la commercialisation des produits dans l'Union européenne.

► **L'indice de performance énergétique des circulateurs devra être le suivant :**



Technologie et alimentation :

Cette exigence réglementaire implique le passage à la **technologie moteur synchrone ECM (Electronically Commuted Moteur)**. L'alimentation des circulateurs se fera en **monophasé**.

Un circulateur est constitué :

- d'un corps de fonderie : « la volute ».
- d'un bloc, composé du moteur et de la roue : « la tête de circulateur ».

Afin de ne pas compromettre l'atteinte des objectifs de la Directive ErP sur la partie Circulateurs, la Commission Européenne a proposé un amendement au Règlement 641/2009/CE**, qui assimile ces têtes de circulateurs à des circulateurs complets.

Les exigences d'efficacité énergétique devenant ainsi les mêmes.

La maintenance, via des têtes de moteurs asynchrones, disparaîtra au profit d'un remplacement par des circulateurs à moteurs synchrones monophasés, de type SiriuX.

Le texte officiel devrait être publié au cours du 1^{er} trimestre 2012, pour préparer la mise en œuvre de la réglementation au 1^{er} janvier 2013.



* **EEI** : Energy Efficiency Index (remplacera l'actuel étiquetage énergétique).

** Règlement qui impose un indice d'efficacité énergétique (EEI) aux circulateurs.

► L'indice de performance énergétique des moteurs de pompes devra être le suivant :



IE 2**
(0,75 kW ≤ Puissance Moteurs ≤ 375 kW)



IE 3 ou IE 2** + VEV*****
(7,5 kW ≤ Puissance Moteurs ≤ 375 kW)



IE 3 ou IE 2** + VEV*****
(0,75 kW ≤ Puissance Moteurs ≤ 375 kW)

► L'indice d'efficacité des hydrauliques de pompes : calendrier non officialisé à ce jour.

** IE : International Efficiency : IE2 remplacera la désignation EEF1.

*** VEV : Variation Électronique de Vitesse.



LES SOLUTIONS PRODUITS SALMSON



Une nouvelle gamme de pompes, pourvues de moteurs dont les rendements dépassent toutes les exigences réglementaires imposées par la Directive ErP, sera lancée dès le début de l'année 2012.

Circulateurs haut rendement

La gamme Sirius

Sirius Jr

- ▶ Destiné aux **installations résidentielles**.
- ▶ Des **performances énergétiques supérieures** aux exigences de la Directive ErP de 2013 (EEI < 0,27).
- ▶ **Jusqu'à 80 % d'économies d'énergie** par rapport à un circulateur standard grâce à la technologie ECM ("Electronically Commuted Motor") et à la variation de vitesse.



Sirius home

- ▶ Destiné aux **installations résidentielles**.
- ▶ Des performances **énergétiques supérieures** à l'ensemble des exigences de la Directive ErP de 2015 (EEI < 0,23).
- ▶ **Jusqu'à 90% d'économies** d'énergie par rapport à un circulateur standard grâce à la technologie ECM ("Electronically Commuted Motor") et à la variation de vitesse.
- ▶ **Affichage de la consommation électrique** en temps réel et celle cumulée depuis sa mise en route.



Le Janus de l'industrie et la mention ÉcoDesign décernés par l'Institut Français du Design, récompensent les produits pensés, dès leur conception, pour apporter un bénéfice réel à l'utilisateur.

Circulateur haut rendement

La gamme SiriuX

Siriux master

- ▶ Destiné aux **installations collectives**.
- ▶ Conforme à l'évolution de la réglementation.
- ▶ Jusqu'à **80% d'économies d'énergie** par rapport à un circulateur standard grâce à la technologie ECM ("Electronically Commuted Motor") et à la variation de vitesse.
- ▶ **Lecture simplifiée des informations** via écran LCD.
- ▶ **Communication par BUS*** optimisée.
- ▶ **Adaptation automatique** aux besoins thermiques ou frigorifiques de l'installation grâce à la vitesse variable.
- ▶ **Éligible aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)**.

* **BUS** : Dispositif destiné à assurer simultanément des transferts d'information.



Grâce à leur nouvelle conception moteur « ECM », les circulateurs SiriuX sont déjà conformes à la Directive ErP et permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie. Vous reconnaîtrez les produits conformes à cette directive car ils portent tous la signature « ErP Certified by Salmson ».

Moteurs de pompes et de supresseurs

Depuis janvier 2011, Salmson livre des pompes* équipées de moteurs IE2.

Nexis et Alti-Nexis

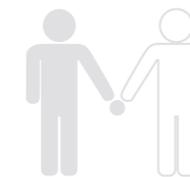
- ▶ Destinées à la surpression dans les **bâtiments collectifs** et dans un environnement industriel.
- ▶ Les pompes et surpresseurs de la gamme Nexis allient la **variation de vitesse** à l'efficacité de ces **moteurs de hauts rendements**.
- ▶ **Utilisation et maintenance simplifiée** :
 - ▶ accès frontal à la garniture mécanique,
 - ▶ construction modulaire,
 - ▶ adaptation de la hauteur des connexions hydrauliques sur demande...

Cette gamme sera enrichie par la commercialisation de nouveaux modèles en 2012.

*Triphasées avec 0,75 kW ≤ Puissance Moteurs ≤ 375 kW.



Une campagne de communication innovante



Nous avons déployé, une campagne de communication axée sur les générations futures :

celles pour qui nous innovons jour après jour. Notre nouvelle signature de marque exprime clairement la philosophie de notre entreprise « Salmson, inventer les solutions de demain » vis-à-vis de la Directive ErP.



3

L'ACCOMPAGNEMENT SALMSON



« ErP Certified by Salmson »

Pour vous permettre d'identifier en toute simplicité les produits conformes à la nouvelle réglementation, nous avons imaginé la signature « ErP Certified by Salmson ».

L'accompagnement Salmson sur le marché du Résidentiel

SALMSONPASS

Salmson a créé **3 types de services** pour faire gagner du temps aux adhérents du SalmsonPASS, programme clients destiné aux plombiers-chauffagistes, installateurs, artisans.



Le PASS TECHNIQUE

Une Hotline conseille les adhérents via un numéro vert dédié et sur www.salmsonpass.fr pour toute question sur la pose, la maintenance, l'interchangeabilité...

Le PASS FORMATION

Des modules de formations spécifiques afin d'enrichir les connaissances et d'optimiser la pratique de nos adhérents.

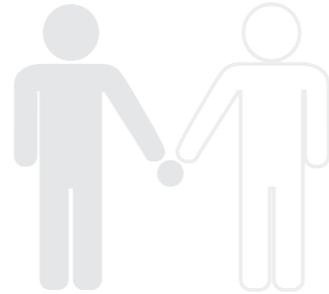
Le PASS INFORMATION

Une newsletter et un accès immédiat via notre site internet à des informations utiles concernant la réglementation, nos nouveautés...



Pour devenir adhérent :

envoyez-nous vos coordonnées complètes sur :
 - www.salmsonpass.fr
 - mrktg@salmson.fr



À la rencontre de nos clients sur le marché du Résidentiel



- ▶ **Partenaires de la distribution ou artisans, Salmson est allé à la rencontre de ses clients pour :**
 - ▶ les informer et leur faire découvrir les produits conformes à cette réglementation et les services développés pour les accompagner.

- ▶ **Salmson lance une application destinée aux artisans et installateurs, compatible avec la plupart des Smart Phones :**

- ▶ iPhones® et Androids®.

- ▶ **Elle offre les fonctionnalités suivantes :**

- ▶ aide à la sélection des produits, interchangeabilité, géo-localisation des distributeurs...



**SALMSON
Nomade**

L'accompagnement Salmson sur le marché du collectif

► L'extranet

Cet outil est destiné aux bureaux d'études et aux maîtres d'ouvrages. Il permet de faciliter l'accès à l'information auprès des professionnels de la prescription.

Le contenu réservé exclusivement aux bureaux d'études :

► « Prescrire Salmson »

Des descriptifs à incorporer dans les cahiers des charges.
Un espace personnel pour créer et sauvegarder ses projets.

► « Calculer »

Des abaques disponibles dans la bibliothèque de documents.

► « Dialoguer »

Un forum de discussion entre les Bureaux d'Études et Salmson.

► Les newsletters

À destination des exploitants et des bureaux d'études, chacune de ces newsletters quadrimestrielles apporte l'essentiel des informations et conseils les plus pratiques sur :

- la réglementation,
- le marché,
- l'utilisation de nos produits,
- un forum de discussion entre les Bureaux d'Études et Salmson.



4

Testez vos connaissances sur la Directive ErP, éco-conception

- 1 **À partir de quelle date s'appliquera la première étape de la Directive ErP (Energy related Products) pour les circulateurs ?**
 - A - 1^{er} janvier 2013
 - B - 1^{er} janvier 2015
 - C - 1^{er} janvier 2020
- 2 **Quelle sera l'exigence de rendement énergétique pour les circulateurs à cette date ?**
 - A - $E_{EEI} \leq 0,30$
 - B - $E_{EEI} \leq 0,27$
 - C - $E_{EEI} \leq 0,25$
- 3 **Dans la classification énergétique actuelle (A, B, C...), quelle(s) catégorie(s) de circulateurs sera(ont) conforme(s) à la Directive ErP ?**
 - A - Les circulateurs de classes A, B et C
 - B - Les circulateurs de classes A et B
 - C - Les circulateurs de classe A disposant des meilleurs rendements
- 4 **À quels types de moteurs de pompes la Directive ErP s'applique-t-elle ?**
 - A - Monophasés
 - B - Triphasés
 - C - Triphasés et Monophasés
- 5 **Pour les moteurs de pompes, à quelle désignation correspond l'indice d'efficacité énergétique « IE2 » ?**
 - A - EFF2
 - B - EFF1

Réponses

Question 1 : A - Question 2 : B - Question 3 : C - Question 4 : B - Question 5 : B